

JANVIER 2013

100^{ÈME} ANNÉE

N° d'agrément P 801338

BELGIQUE - BELGIE
P.P.
1030 BRUXELLES 3
1/3392

Bureau postal de dépôt
1030 Bruxelles 3



4 Millions 7

PÉRIODIQUE MENSUEL D'ÉTUDES ET D' ACTIONS DE LA LIGUE WALLONNE DE LA RÉGION DE BRUXELLES, ATTACHÉ À LA DIFFUSION DE LA CULTURE FRANÇAISE ET À LA PROMOTION DE LA COMMUNAUTÉ WALLONIE-BRUXELLES

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

Puisque le code des bonnes manières m'y autorise pendant tout le mois de janvier, je me réjouis, au nom des membres du conseil d'administration de la Ligue wallonne, de vous présenter des vœux fervents pour l'année 2013. De mon enfance, remonte le souvenir de cartes dorées et pailletées portant, parmi branches et chalets chargés de neige, la triple mention : « Bonheur Santé Prospérité ».

Le bonheur ? Les définitions en étant si personnelles et si variées, je me contenterai de vous le souhaiter « en gros », comme un colis contenant tout ce que vous désirez y trouver.

La santé ? Bien sûr, c'est un peu plus prosaïque, mais sans elle, de quelle utilité seraient les autres souhaits ? Je vous la souhaite solide et adresse tous mes encouragements à ceux qui la voient chanceler et entreprennent de longues pérégrinations médicales.

La prospérité ? Est-il bienséant de l'évoquer en cette période de crise financière et économique qui charrie chaque jour son convoi de fermetures d'entreprises et fait glisser au chômage des salariés qui déjà calculent au plus juste ? Je préférerais remplacer ce vœu de « prospérité » par celui de « solidarité ». « L'exemple vient d'en haut » énonçaient sans peine mes parents qui incarnaient ce précepte au quotidien. En matière de solidarité, force m'est de constater aujourd'hui que l'exemple ne vient ni d'une souveraine à la retraite, ni de « monstres sacrés » somptueusement gâtés - dans les deux sens du terme - par le star system. La solidarité, il faut la chercher ailleurs : dans les aides spontanées entre voisins qui s'arrangent pour récupérer les enfants à l'école

en fonction de leurs horaires de travail, dans le covoiturage, dans les innombrables associations s'efforçant de réintégrer dans le tissu social ceux que les impitoyables lois de l'économie ou la maladie mentale ont exclus, dans les banques alimentaires ou les restos du cœur. Le journal *Le Monde* a publié, fin 2012, un gros volume intitulé « Une année formidable en France, 100 portraits de Français d'aujourd'hui ». Après avoir choisi de manière aléatoire huit lieux sur la carte, des journalistes sont partis à la rencontre de gens de tous âges et toutes conditions : militants, artisans, enseignants, simples citoyens soucieux du bien-être commun, pour qui le mot « solidarité » n'est pas vain et qui mériteraient de temps en temps un coup de projecteur médiatique.

Solidarité, c'est cela aussi que nous voulons à la Ligue wallonne : solidarité entre la Wallonie, Bruxelles et sa périphérie. Nous formulons donc le vœu que la Fédération Wallonie- Bruxelles prenne en 2013 tout son sens, son ampleur et sa vigueur, comme l'exprime Jean-Luc Robert en page 4. Puissent les élus être lucides et résolus face aux appétits de la Flandre, conscients de la force qu'ils représentent.

1913-2013 : centenaire de la Ligue wallonne ! Nous le célébrerons le 12 octobre. Ce sera l'occasion de mesurer l'évolution accomplie en 100 ans : depuis la création d'un mouvement qui offrait des activités récréatives à des Wallons venus travailler à Bruxelles (à l'époque cela représentait un véritable exil) jusqu'au mouvement d'études et d'action voué à la défense des Francophones et des Wallons de Bruxelles qu'il est aujourd'hui. Occasion aussi de s'adapter davantage aux réalités actuelles. Nous vous annoncerons en temps utile le

programme de cette célébration et vous inviterons à vous y associer.

En attendant, je vous souhaite une bonne lecture de ce « 4 millions 7 », vous y trouverez, entre autres, sous la plume de Jean-François Goosse, une analyse détaillée des retombées du message de Noël du roi. Pourquoi, est-il permis de se demander, un message du chef de l'État à l'occasion d'une fête familiale et/ou religieuse et non au 1^{er} janvier ?

Ce journal et notre mouvement sont vôtres, toute collaboration est la bienvenue.

Marie-Claire DALOZE-WILLIQUET
11 janvier 2013

Exceptionnellement vous ne trouverez pas de « 4 millions 7 » dans votre boîte aux lettres au mois de février. Il vous reviendra fidèlement dès le mois de mars.



Dans ce numéro, le supplément France Wallonie Bruxelles

POLITIQUE

LE ROI, DE WEVER ET LES AUTRES

Dans son message télévisé de Noël, le 24 décembre, le chef de l'État a invité « à la lucidité et à la vigilance » face aux populistes en agitant le spectre des années trente : « ils s'efforcent toujours de trouver des boucs émissaires, qu'il s'agisse de l'étranger ou des habitants d'une autre partie de leur pays ». Affectant d'abord de n'être pas concerné, Bart De Wever s'est vite ravisé sous la pression de sa base, qui, comme les commentateurs et responsables politiques ainsi que 66 % des Flamands (selon un sondage publié par *Het Laatste Nieuws* du 29 décembre), a compris qu'Albert II ne visait pas seulement l'extrême-droite d'ailleurs en perte de vitesse, mais aussi la NV-A et d'autres mouvements autonomistes en Europe. À cet égard, les explications de Vincent Dujardin, historien à l'UCL (*Le Soir* 28 décembre), ne sont guère convaincantes : les allusions aux années '30 des discours de Baudouin Ier le 21 juillet 1993 et d'Albert II à la Noël 1998, en avril 1999 et en juillet 2002 ont été faites à une époque où la montée du Vlaams Blok était un motif sérieux d'inquiétude et elles ne contenaient pas d'amalgame entre l'extrême-droite et des mouvements nationalistes, de gauche comme de droite du reste, qui, à tort ou à raison, jugent que leurs régions s'épanouiraient en rompant avec leurs États respectifs. Bref, l'impression prévaut que cette fois le Palais a été un pont trop loin.

« Le roi divise »

Dans une tribune publiée sous ce titre par *De Standaard* (27 décembre) De Wever a donc répliqué, montrant une fois de plus qu'il rend coup pour coup et qu'il sait frapper là où ça fait mal.

En premier lieu, il remarque que, dans les monarchies représentatives comme les Pays-Bas ou l'Angleterre, la reine porte la parole du gouvernement et n'exprime pas publiquement d'opinion personnelle, ce qui n'est pas le cas en Belgique où les discours sont écrits au Palais. Il ajoute que le roi a certes le droit d'être consulté, d'encourager et de mettre en garde, selon la formule du constitutionnaliste anglais Bagehot, mais que ces prérogatives s'exercent dans le cadre du colloque singulier. (Il ne sied donc pas, n'en déplaise à Francis Delpérée, qu'il

s'empare pour cela d'un mégaphone et feigne de taper du poing sur la table, comme lors de son message télévisé du 21 juillet 2011.) Le roi est neutre et irresponsable : tous ses actes doivent être couverts par le gouvernement. « En contrepartie de l'exercice correct de son rôle, le souverain bénéficie d'un paquet considérable d'avantages... souvent sans aucun fondement juridique ».

Le recours aux années '30 ou « reductio ad Hitlerum », fait-il observer (citant l'idéologue néoconservateur Leo Strauss), est une manière de clore la discussion qui révèle l'incapacité intellectuelle de celui qui l'utilise à poursuivre le débat sur la base d'arguments rationnels. Pourtant, ajoute-t-il, cette référence est très pertinente pour une toute autre raison.

Le roi divise, comme son père dans les années '30. Léopold III souhaitait faire des choix politiques : De Wever désigne ici la rupture entre le roi et son gouvernement en mai 1940 et cite l'entrevue de Berchtesgaden avec Hitler le 19 novembre 1940. Il rappelle que le roi dut abdiquer en 1950 et que « le trône belge chancelant ne tint debout que grâce au soutien massif de la partie flamande du pays » : autrement dit, n'oublie pas qui t'a fait roi !

« Albert II devrait donc être plus avisé, après les expériences de son père. Une monarchie politique est inconciliable avec la démocratie », mais « le roi et le PS se retrouvent manifestement dans leur détestation du choix fait démocratiquement par une grande partie de la population flamande. Le PS peut ainsi se cacher lâchement derrière le trône. »

Ce passage est extrêmement intéressant : De Wever instrumentalise l'Histoire de manière paradoxale pour un nationaliste flamand. Il parle de 1940 et 1950 en partant des années '30, pourtant c'est bien elles aussi qu'il évoque, mais de manière subliminale et pour cause : le parti socialiste qui se fait couvrir par le roi, c'est Émile Vandervelde en 1936, qu'il demande que soit publiée la déclaration royale en conseil des ministres sur la politique de neutralité, exigée non seulement par une aile de son parti qui fait prévaloir un pacifisme aveugle sur la lutte antifasciste, malgré l'opposition des

Wallons... mais surtout par le mouvement flamand (« los van Frankrijk »). Par ailleurs, l'opinion wallonne en 1950 voulait seulement le départ de Léopold III, les républicains n'étaient qu'une minorité : il est donc abusif de prétendre que la Flandre a sauvé à ce moment la monarchie ! À l'époque, l'abdication a été perçue comme une défaite flamande... la dernière ?

Enfin, De Wever entend retirer tout rôle au roi dans la formation du gouvernement, à l'image des Pays-Bas, où, depuis le 1^{er} mai 2012, elle est conduite par le président de la Chambre des députés : une simple modification du règlement de la Chambre à la majorité ordinaire suffirait. Comme les constitutionnalistes francophones Behrendt et Delpérée n'ont pas manqué de le relever, cette position est juridiquement peu convaincante : il n'appartient pas au règlement d'ordre intérieur d'une assemblée parlementaire de régler les relations entre le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif.

Quoi qu'il en soit, la riposte de De Wever au message de Noël contient trois menaces : que les privilèges matériels de la famille royale soient remis en cause, que la Flandre se détourne de la monarchie et que la NV-A dénie désormais au chef de l'État le rôle d'« honnête courtier » lors de la formation du gouvernement fédéral.

De Wever isolé ?

En Flandre, sûrement pas ! Les dirigeants politiques qui se sont exprimés (Kris Peeters et Steven Vanackere au CD&V, la nouvelle présidente du VLD Gwendolyn Rutten), comme l'historien Mark Van de Wyngaert et le politologue Carl Devos, ont mis en doute l'opportunité et la pertinence du royal propos. Même la cheffe de cabinet du Premier ministre Yasmine Kerbache (SP a) estime qu'« il aurait sans doute été préférable de supprimer cette référence aux années '30 » (*La Libre Belgique*, 2 janvier).

Quant au débat sur les prérogatives royales, il est largement ouvert en Flandre depuis longtemps, qu'il s'agisse de la sanction de la loi ou de la procédure de formation du gouvernement fédéral : dès 2002, le congrès du VLD avait opté pour

POLITIQUE

une monarchie protocolaire, qui, d'après une enquête de 2006, avait les faveurs de 78 % des parlementaires flamands (contre 22 % chez les Francophones). Évidemment, les responsables interrogés disent que ce n'est pas le moment, pour des raisons de technique juridique – les articles pertinents de la Constitution ne sont pas ouverts à révision – ou d'opportunité politique...

À en croire le sondage précité du *Laatste Nieuws*, l'opinion flamande est sur la même longueur d'ondes : 62 % des personnes interrogées trouvent « très mauvaise » ou « regrettable » la référence aux années trente ; 58, 7 % veulent réduire les pouvoirs du roi.

Du côté francophone, Charles Michel et Joëlle Milquet défendent « la monarchie qui incarne l'unité du pays » (*Le Soir* 28 décembre). Philippe Moureaux est plus nuancé tant sur l'opportunité du discours que sur la réforme de la fonction royale (*La Libre Belgique*, 29 décembre : « le débat est souhaitable »). Quant à Olivier Maingain, il se surpasse : « discours courageux », « pertinence de l'analyse », « rappel historique judicieux », « audace de la clarté salutaire » (ibid.), persistant malheureusement dans une stratégie au mieux équivoque, au pire illisible. Deux discours aussi opposés ne peuvent se soutenir sans inconséquence : « offrir aux Francophones de ce pays une patrie à aimer, un projet rassemblant Wallons et Bruxellois » (le député régional FDF Emmanuel De Bock dans *Perspectives francophones*) ou défendre la Belgique et son roi contre les méchants séparatistes, il faudra bien choisir !

Conclusion

Le *Vif/L'Express* a eu le nez creux en consacrant un dossier aux discours d'Albert II : « Le roi fait-il de la politique ? » (21 décembre). Thierry Fiorilli encore davantage, qui remarque en éditorial : « ... ces textes ont tous été rédigés par le même homme, le très austère, très catholique et très écouté Jacques van Ypersele de Strihou, déjà la plume de Baudouin durant ses dix dernières années de règne, et ils ont tous été approuvés (donc remaniés, le cas échéant) par l'un des cinq premiers ministres [...] Albert II a verrouillé... la vocation essentielle (la seule et l'unique ?) du gouvernement belge depuis

vingt bonnes années : retarder l'éclatement de la Belgique... il tente de tenir à distance hier le Vlaams Blok/Belang, désormais la NV-A. Sans jamais les nommer. Comme on ferme les portes du château fort [...]. Il ne changera pas pour autant le destin de son pays. »

Oui, le roi fait de la politique, même s'il n'est que souverain poncif : l'unité de la Belgique, une Europe à l'image de celle-ci, l'apologie de la mondialisation néolibérale mâtinée de charité chrétienne... haro sur tous ceux, de gauche ou de droite, qui ne font pas allégeance au désordre établi : ce sont des populistes !

Martine Dubuisson, dans son éditorial du *Soir* « À trop vouloir défendre la monarchie » (28 décembre), invite quant à elle à ne pas « répéter l'erreur commise en matière de réforme de l'État » : « plutôt que de risquer, demain, de se laisser dicter l'agenda par des républicains, ne vaudrait-il pas mieux ouvrir posément, aujourd'hui, le débat de la fonction royale, tant que cela peut se faire entre partis gouvernementaux traditionnels ? » Bref, toujours reculer, mais en bon ordre : le « confédéralisme » pour retarder la séparation, la monarchie protocolaire pour conjurer la république...

Celui qui a rédigé le discours royal et le Premier ministre qui l'a laissé passer ont en tout cas mal évalué le rapport des forces et sous-estimé la rancœur persistante de la Flandre à l'égard d'un État qu'elle domine pourtant depuis plus d'un demi-siècle. Une fois encore, devant son opinion publique, la seule qui compte à ses yeux, De Wever est le gagnant, « de slimste mens ».

Les éditorialistes et les politologues ont beau nous seriner que la majorité des Flamands ne veulent pas l'indépendance : comment le croire, alors que leurs votes et les sondages successifs accréditent leur perpétuelle insatisfaction ?

La plupart de ces sondages, depuis mars 2011, donnent d'ailleurs aux partis indépendantistes réunis (NV-A + VB + Lijst Dedecker) plus de 45 % des intentions de vote, ce qui représente une probabilité élevée de majorité absolue dans le groupe linguistique néerlandais de la Chambre et au Parlement flamand (1). Dans cette hypothèse, la crise de régime sera encore

plus profonde qu'en 2010-11, puisqu'il n'y aura même plus d'accord sur la procédure de formation d'un gouvernement fédéral !

Nos dirigeants politiques ne font rien pour préparer l'opinion au choix qui s'imposera alors aux Francophones. S'y préparent-ils seulement eux-mêmes ?

Jean-François GOOSSE
2 janvier 2013

(1) Sans même parler du risque d'un cartel inversé NV-A – CD&V, qui rendrait le parti de De Wever décidément incontournable.

Le Wallon vigilant défend la langue française dans les institutions européennes. Cela ne vous étonnera nullement. L'anglais utilisé couramment comme langue véhiculaire mais aussi de travail par une immense majorité de fonctionnaires européens à Bruxelles ne se justifie guère. La Grande Bretagne n'est pas membre de la zone euro et les Britanniques ne sont certes pas les meilleurs Européens.

Selon les sondages, une majorité de ressortissants de la perfide Albion sont favorables à la sortie de leur État de l'Union européenne. Le premier ministre, David Cameron, poussé dans le dos par les gains électoraux du parti de l'euroseptique Nigel Farage, a annoncé la tenue d'un référendum à ce sujet.

Si comme tout l'indique, les eurosceptiques devaient l'emporter, ce pays quittera l'Union européenne. Nul ne s'en plaindra. La langue de Shakespeare ne sera plus la langue officielle d'aucun État de l'Union. Même en République d'Irlande, la langue anglaise est, selon les termes de sa constitution, une simple langue annexe. Il importera de veiller à ce que celle-ci soit, dès lors, bannie au sein des institutions de l'Union. Voilà un nouveau combat à mener dès demain.

Le Wallon vigilant

POLITIQUE

LE TEMPS DES INCERTITUDES

L'année 2012 s'est terminée avec le très controversé discours royal comprenant une mise en garde contre les populismes et une comparaison avec certains comportements dans les années 30. Ce message a fait couler beaucoup d'encre et de salive surtout au nord du pays. Bart De Wever s'est senti visé. Il l'était certainement. Il s'est même trouvé des Francophones pour souligner le courage du Roi ! Le souverain ne serait-il cependant pas davantage préoccupé par la sauvegarde de son trône que par la défense des Francophones ? Son discours de la fin 2011 s'adressait, quant à lui, clairement aux Francophones en leur demandant implicitement de renoncer à leurs exigences en vue de faciliter la formation d'un gouvernement fédéral. On peut dès lors se demander si, tant son entourage composé d'aristocrates belgicains que celui du premier ministre qui a donné son contreseing, connaissent en profondeur le mouvement flamand et son histoire.

La fin de l'année 2012 a aussi été marquée par la polémique sur la réforme de l'enseignement supérieur et notamment par la virulente opposition de l'UCL au projet du ministre Marcourt. Les recteurs de cinq autres universités viennent à la rescousse du ministre liégeois et tentent de rassurer ceux dont nous faisons partie qui craignent une étape en vue de la régionalisation de l'enseignement supérieur. Le dossier est éminemment technique et il importera de faire preuve d'une vigilance extrême !

On peut également craindre le pire dans les communes à facilités. La manifestation du TAK lors de l'installation du conseil communal de Rhode-Saint-Genèse et le report de la prestation de serment des seuls conseillers communaux francophones à Fourons démontrent une fois encore l'absence de pacification communautaire après la dernière réforme de l'État. De plus, le cordon sanitaire contre l'extrême-droite est actuellement mis à mal dans toute une série de communes flamandes.

Nous avons, par le passé, souvent critiqué le ministre Paul Magnette, un champion dans l'art de tailler le bâton pour le battre. On se souvient notamment de son idée malheureuse sur le rattachement de la Wallonie à... l'Allemagne. Ses derniers propos, en revanche, nous remplissent

d'aise. Le futur bourgmestre de Charleroi affirme clairement que la nation wallonne ne fait pas partie de son projet politique. Pour lui, Wallons et Bruxellois sont liés. "Entre la Wallonie et Bruxelles, le brassage est permanent", souligne-t-il. Son discours est non seulement enthousiasmant mais aussi courageux et volontariste. Puissent ses propos être suivis d'actes !

La N-VA travaille actuellement à son plan pour Bruxelles, sans en dévoiler les grandes lignes. Siegfried Bracke, l'une des têtes pensantes de ce parti, lève cependant un coin du voile. Il annonce déjà vouloir toucher aux pouvoirs politiques et que ce projet sera profitable aux Francophones. Selon lui, l'Europe tournant à deux vitesses et la frontière passant par la Belgique, les Bruxellois devront bien évidemment opter pour le nord de l'Europe.

Inutile d'en dire plus, on a compris. Cela signifie la suppression des 19 communes et la flamandisation volontaire ou forcée de leur population. Rien d'autre que le programme classique des Flamingants, perpétuellement rabâché ! Il faut avouer que l'on ne s'attendait pas à autre chose que de telles platitudes. Personne n'imaginant non plus un tassement électoral de la N-VA et de ses alliés en 2014, il faudra donc s'attendre et se préparer au pire !

De nouvelles compétences vont être transférées en provenance de l'État fédéral. Le problème, c'est que les partis francophones ne se mettent pas d'accord sur l'autorité qui en sera le réceptacle : les régions ou la communauté ? Alors que le CDH préfère nettement la communauté, certains socialistes optent clairement pour les régions. Jean-Pascal Labille, le président des mutualités socialistes, s'appuie sur le pouvoir fiscal des régions en vue de compenser le sous-financement des transferts. Certains n'ont manifestement pas encore intégré l'idée qu'après ces mêmes transferts, une cure d'austérité s'imposera inmanquablement. Pour le moment, on est donc plutôt mal parti !

La Communauté française a naguère été débaptisée pour devenir la Fédération Wallonie-Bruxelles. L'idée était certes bonne mais qu'a-t-on fait depuis si ce n'est la création d'un logo indigne de ce nom ? Aucun

contenu nouveau n'a été attribué à cette entité et on attend toujours qu'une mission fédératrice de nos deux régions lui soit octroyée. On aimerait entendre davantage Rudy Demotte à ce sujet. Un autre Rudy, Vervoort cette fois, s'est montré très clair à cet égard.

La dernière réforme constitutionnelle a limité dans le temps la solidarité interrégionale. En 2022, celle-ci n'existera plus et l'État belge ne présentera dès lors plus aucun intérêt pour les Francophones. Ne serait-il pas grand temps de s'en préoccuper et de préparer tant notre avenir que celui de nos enfants ?

Jean-Luc ROBERT
7 janvier 2013

**LE SAMEDI
12 OCTOBRE 2012**

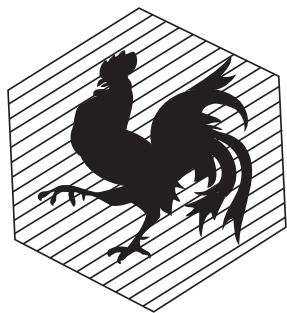
**La Ligue Wallonne de
la Région de Bruxelles
fêtera ses 100 ans**

BLOQUEZ LA DATE !

**TOUS LES RENSEIGNEMENTS
CONCERNANT LES FESTIVITÉS
VOUS PARVIENDRONT
EN TEMPS UTILE**

Vous avez des souvenirs concernant la Ligue wallonne : photos, anciens journaux, documents divers, faites-les nous parvenir. Nous en prendrons grand soin. Vous avez en mémoire des anecdotes concernant les activités du mouvement, des témoignages à propos de ceux qui nous ont quittés ? Écrivez-nous.

Contacteur :
Guy MASSENAUX secrétaire
Rue de Érables
1040 Bruxelles 8
Tél. 02.736.06.11
Courriel : guymassenaux@skynet.be
Marie-Claire DALOZE présidente
avenue du Onze novembre 28
1040 Bruxelles
Tél. 02.734.77.02
Courriel : mcdaloze@skynet.be



Le roi et ses discours

« En ces temps perturbés que nous vivons, soyons vigilants, et montrons-nous lucides face aux discours populistes. Ils s'efforcent toujours de trouver des boucs émissaires à la crise, qu'il s'agisse de l'étranger ou des habitants d'une autre partie de leur pays. Ces discours existent aujourd'hui dans de nombreux pays européens et aussi chez nous. La crise des années 30 et les réactions populistes de cette époque ne doivent pas être oubliées. On a vu le mal que cela fit à nos démocraties. »

Ces quelques phrases prononcées par le roi dans son discours de Noël ont suscité, on le sait, de vives réactions en Flandre, et pas seulement dans les milieux nationalistes, qui se sentent évidemment visés. Un journal aussi modéré que *De Morgen* regrettait, dans son éditorial, que tout ce qui touche au rôle politique du roi soit entouré d'un voile de secret. Et se demandait : « Est-il

si étrange qu'en 2012, dans une démocratie parlementaire moderne, on pose des questions sur un vestige de l'ancien régime ? »

Mais les charges les plus virulentes sont bien sûr venues de Bart De Wever, qui, en fin stratège qu'il est, ne rate pas une occasion de se démarquer du troupeau. Dans un long article publié dans *De Standaard*, il affirme notamment que le roi devrait se cantonner dans une stricte neutralité et que, comme dans les monarchies d'Europe du Nord, son discours devrait être écrit par le Premier ministre. (Il rappelle perfidement au passage que le roi ne s'adresse à la population à la Noël que depuis 1961 parce qu'auparavant il craignait de froisser les socialistes, qui, à l'époque, étaient républicains !)

Son de cloche radicalement différent – bien entendu, est-on malheureusement for-

cé d'écrire – en Wallonie et à Bruxelles, où, s'agissant de la monarchie, pour anachronique que soit cette institution, l'unanimité est de règle, dans le monde politique aussi bien que dans les médias. C'est que, pense-t-on, en prenant la défense du roi, on préserve la Belgique. Pauvre Belgique, en vérité, s'il est vrai qu'elle ne tient plus qu'à ce fil ténu ! La France a-t-elle risqué de disparaître lorsque la monarchie y a été abolie ? Ou, plus récemment, l'Italie ou la Grèce ?

On pourrait certes avancer que ce qu'a déclaré Albert II est une évidence, qu'il n'y a sur le fond rien à y redire et que, si quelqu'un se sent morveux, ma foi qu'il se mouche ! Assurément. Mais le problème n'est pas là.

À nos yeux de républicains, que les propos du roi soient ou non pertinents importe fort peu. Ce qui est inacceptable, c'est qu'il puisse exprimer quelque avis que ce soit

de sa propre initiative, même si cet avis est cautionné par le Premier ministre.

L'opinion publique francophone, en raison de l'indigence du débat politique, est tétanisée à l'idée de toucher à ce qu'elle perçoit comme un fondement du frêle édifice qu'est la Belgique. Il paraît dès lors illusoire de vouloir, à court terme, mettre fin à l'institution monarchique.

Mais qu'au moins celui ou celle qui occupe la fonction de chef de l'État par la seule vertu de sa naissance, et est donc dépourvu de toute légitimité démocratique, s'exprime uniquement au nom du gouvernement, et pas seulement avec son aval.

Jean-Paul Roos

Rions un peu

Dans sa chronique publiée le 2 janvier dans *La Libre*, Marc Uyttendaele se sentait d'humeur friponne. À moins qu'avec le retour de la lumière, ses yeux se dessillent...

2012, quelle belle année... Une année pendant laquelle la Belgique s'est transformée en paradis... L'une des plus grandes fortunes du monde, fuyant un dragon fiscal, n'a pas choisi de s'exiler dans les îles Grenadines, mais dans la charmante commune d'Uccle... Une autre personnalité, qui fut jadis un acteur de talent, plutôt que de s'exiler à Jersey, comme Victor Hugo, a

choisi la riante localité de Néchin pour échapper à la guillotine fiscale qui allait s'abattre sur ses maigres deniers... (..)

Savent-ils au moins, ces futurs nouveaux Belges, que, avant même que leur demande de naturalisation ait abouti, ils devront peut-être faire un autre choix entre l'État Wallonie-Bruxelles et le nouvel État flamand? (..)

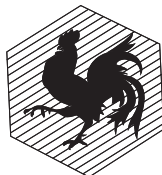
Mais leurs conseillers financiers les ont mis en garde. Demain, dans ce nouveau pays, c'est à 95 % que l'on risque de taxer leur tranche supérieure de revenus. Pire, certains se demandent s'il ne vaudrait pas mieux ratta-

cher cette nouvelle Fédération à un beau et grand pays voisin, fort de ses valeurs et de sa culture... Leur pire cauchemar : redevenir Français par la bande. Tout, mais pas ça. Comme seul le lucre les guide, ils seront les nouveaux Flamands de demain. Ils vont, de nouveau, devoir déménager et apprendre la langue flamande... (..)

Gérard Depardieu et Bernard Arnault devront, comme un artisan turc, un plombier albanais, une femme de ménage nigériane, suivre un parcours d'intégration. Ils devront apprendre le flamand, réciter dans le texte les œuvres de Guido Gezelle, regarder l'ensemble des épisodes

des Pfaff. Qui sait si Obélix, (...) accueilli parmi les bekende Vlamingen, ne verra pas son buste figurer dans toutes les maisons communales. On perçoit en effet, sur le plan de l'élégance, la parenté existant entre le récent habitant de Néchin et l'homme fort de la Flandre, celui qui déclarait il y a trois ans : « Il y a des rumeurs qui courent. Je m'en fous comme de l'an 40... Ce qui se passe derrière mon dos, c'est dans mon cul. »

Répetons que le propos est de Marc Uyttendaele (pour rappel : constitutionnaliste, avocat de l'État belge et mari de Laurette Onkelinx, vice-Première ministre).



Nouvelles de l'ABF

L'Alliance Bruxelles-France s'est réunie pour la deuxième fois en assemblée le 13 décembre 2012.

L'assemblée a adopté le « Manifeste pour la réunion de Bruxelles à la France », que nous publions dans ce même numéro.

Elle a mandaté un de ses membres pour ouvrir un site Internet, dont l'adresse est : alliancebruxellesfrance.be.

Elle a également fixé le montant des cotisations :

- minimum : 10 € ;
- comprenant l'abonnement au mensuel *4Millions7* (qui contient le supplément bimestriel *France-Wallonie-Bruxelles*) : 20 € ;
- membre donateur : plus de 20 €.

L'ABF ristournera à la Ligue wallonne de la Région de Bruxelles, éditrice de *4Millions7*, le prix de l'abonnement, soit 12 €.

Le numéro de compte sur lequel les amis de l'ABF sont invités à verser leur cotisation leur sera communiqué par courrier.

Enfin, l'assemblée a décidé de garder à l'ABF le caractère d'une association de fait et a examiné divers projets d'emblème, mais a reporté son choix, le temps de mettre en forme d'autres propositions émises en séance. [Elle arrêtera son choix lors d'une prochaine réunion.]

La prochaine réunion se tiendra le
jeudi 21 février 2013 à 19 h
au Ciccio Bello
place Wiener
à **Watermael-Boitsfort**

À l'ordre du jour : contenu du site, propositions d'activités, statuts, bureau provisoire.

J.-F. G.

Contacts : Jean-Paul Roos, 65, rue Middelbourg, 1170 Bruxelles
Tél. : 0474.30.21.56
Courriel : jproos04@yahoo.fr

ALLIANCE BRUXELLES-FRANCE MANIFESTE POUR LA RÉUNION DE BRUXELLES À LA FRANCE

Le Mouvement flamand à l'œuvre depuis plus d'un siècle a conduit la Belgique dans une impasse qui a toutes les chances de lui être fatale. En 2014, d'ailleurs encore qu'en 2007 et 2010, la question de la survie de l'État Belgique sera d'ailleurs une fois de plus posée.

Faut-il rappeler en effet que, pris ensemble, les partis indépendantistes recueillent plus de 40 % des suffrages en Flandre ; compter sur la résistance des partis traditionnels, eux-mêmes travaillés par des courants autonomistes, paraît téméraire. Une majorité semble d'ores et déjà acquise à l'idée d'une septième réforme de l'État, consistant en une dévolution extrême des compétences, qui le transformerait en coquille vide. Les Francophones qui voudraient « sauver le pays » à ce prix sacrifieraient la réalité à l'apparence ; ils ne voient pas qu'ils permettraient à la Flandre de garder la main sur Bruxelles, de conserver les avantages de la Belgique tout en en répudiant les charges et de continuer à disposer d'un vecteur commode pour son affirmation internationale, bref d'avoir deux États à son service : le sien et la Belgique.

Plus encore que celui de la Wallonie, le destin de Bruxelles paraît incertain, surtout tant que les Bruxellois ne regarderont pas la réalité en face et qu'ils n'exprimeront pas la vision claire de ce qu'ils sont et de ce qu'ils veulent devenir.

A. Pour nous, membres fondateurs de l'Alliance Bruxelles-France, **Bruxelles est en premier lieu une ville de culture française, Bruxelles est une Région à part entière, Bruxelles doit rester étroite-**

ment unie à la Wallonie en toutes circonstances.

1. **Bruxelles est une ville francophone** à 90 %, dont les habitants, quelles que soient leurs origines, s'instruisent, travaillent et communiquent pour l'essentiel en français.

a) Contrairement aux thèses communautaristes, qui minimisent grossièrement le nombre des Francophones en présentant Bruxelles comme une mosaïque d'ethnies et en voulant figer les appartenances, nous affirmons que le vecteur de l'intégration à Bruxelles est la langue française, comme elle l'a été au siècle passé, à plus forte raison pour les enfants d'une immigration majoritairement issue des pays latins d'Europe ou francophones du Maghreb et d'Afrique.

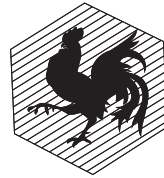
b) Les Bruxellois flamands doivent conserver le droit d'utiliser leur langue pour leurs études, dans leurs relations avec l'administration et en justice, ainsi que dans leur vie sociale et culturelle. Cela implique certes des aménagements institutionnels pour permettre à la minorité l'autogestion de ses intérêts, mais n'impose pas comme aujourd'hui des privilèges de représentation, une division artificielle des compétences régionales et les surcoûts politiques et administratifs démesurés du « modèle bruxellois » (bilinguisme généralisé et multiplication des organes et des mandats).

c) Enfin, Bruxelles est aussi un atout majeur pour la Francophonie : il n'est pas indifférent pour le rayonnement du français en Europe que le siège le plus important des institutions européennes soit situé dans une ville de langue française.

2. **Bruxelles est une Région à part entière** et entend le rester, quelle que soit la constellation institutionnelle future.

a) La Région est un corps politique : son territoire doit être fondé, non sur des critères prétendument objectifs de délimitation d'un espace socio-économique, mais sur le consentement de sa population. Elle doit donc inclure toutes les communes dont les habitants veulent en faire partie, mais non des communes, flamandes ou wallonnes, dont les habitants ne le souhaitent pas.

Par ailleurs, la scission de l'arrondissement électoral de Bruxelles-Hal-Vilvorde, telle qu'elle est mise en œuvre, ne permet pas, comme la Flandre l'espérait, de préfigurer la transformation des limites administratives en frontières d'État définitives. Il y a en effet superposition partielle des deux nouvelles circonscriptions électorales du Brabant flamand et de Bruxelles, puisque l'électeur du nouveau canton électoral de Rhode-Saint-Genèse, composé des six communes à facilités périphériques, pourra voter à la Chambre fédérale soit pour des listes bruxelloises, soit pour des listes du Brabant flamand, sans se déplacer et sans être identifié. Cela crée une sorte d'extraterritorialité, une zone d'entre-deux, qui n'est ni tout à fait Bruxelles, ni tout à fait la Flandre, et dont le sort doit donc être négocié en cas de séparation. Il appartient dès lors aux habitants de ces communes de transformer chacune de ces élections en plébiscite pour la Région bruxelloise, qui, de son côté, ne saurait ni abandonner des populations majoritairement francophones, ni renoncer à la continuité territoriale avec la Wallonie.



b) Les Bruxellois ne mesurent pas assez le progrès qu'a représenté pour eux la création de la Région en 1989, malgré ses imperfections et ses limites : une ville dispersée, privée de direction, livrée à la spéculation immobilière, aux autoroutes de pénétration et à la taudisation a enfin pu prendre en mains la préservation de son patrimoine, la rénovation urbaine, le développement du logement, une gestion plus rationnelle des déplacements et la promotion des transports publics.

c) La Région souffre cependant de deux déséquilibres majeurs, en termes d'emploi et de situation financière et sociale.

L'emploi : la Région bruxelloise est créatrice nette d'emplois, mais ne parvient pas à donner du travail à ses habitants ; elle affiche un taux de chômage de près de 20 % et de 30 % chez les jeunes de moins de 25 ans. Il faut commencer par rendre aux Bruxellois les milliers d'emplois publics qui leur sont pris et mettre fin à l'exigence – ou au prétexte – du bilinguisme individuel, qui constitue une entrave au bon fonctionnement des services publics (l'arriéré judiciaire et les difficultés de recrutement dans la police en sont deux bons exemples) et une discrimination de fait, qui renforce l'exclusion des jeunes issus de l'immigration.

La crise financière et sociale : Bruxelles est la troisième région la plus riche d'Europe, mais un Bruxellois sur quatre est pauvre ; quant aux communes, elles sont de plus en plus endettées. C'est que l'impôt sur la richesse produite à Bruxelles est perçu ailleurs. En cas de séparation, l'impôt sur le revenu sera perçu par la Région où il est produit, non par celle de la résidence du bénéficiaire.

3. Bruxelles est la ville qui compte le plus grand nombre de

Wallons d'origine et tout impose de **maintenir entre Bruxelles et la Wallonie une union étroite**, qui traduit la convergence de leurs intérêts et leur communauté de destin.

Solidarité culturelle : parce qu'ils ont en partage la langue et la culture françaises.

Solidarité politique : seule l'union des Bruxellois et des Wallons peut leur permettre de négocier sur pied d'égalité avec la Flandre les termes de la séparation et d'apparaître pour l'Europe, la France et les États tiers comme des interlocuteurs dignes de considération et d'intérêt.

Solidarité économique et financière : dans la période de transition, que nous souhaitons la plus courte possible, la Wallonie et Bruxelles, confrontées à des ressources déjà insuffisantes, devront coordonner étroitement leurs politiques et mutualiser leurs moyens au sein d'un espace économique et fiscal commun.

B. Ni Bruxelles, ni la Wallonie ne disposent des moyens et du capital symbolique – pour faire bref, la conscience et la volonté de former une Nation – **qui sont nécessaires pour se constituer en États indépendants.**

Pour Bruxelles, imagine-t-on une ville-État indépendante, enclavée dans le territoire d'un autre État, qui, de surcroît, lui serait largement hostile ?

Un territoire d'État (« Rijksg gebied ») cogéré par les deux parties d'une hypothétique confédération, qui perpétuerait et accentuerait l'emprise de la Flandre sur la Région ? Hypothétique, car une confédération suppose la conclusion d'un traité entre États préalablement souverains, et peut-on concevoir qu'une fois indépendantes, Bruxelles et la Wallonie aient encore la tentation de partager

quoi que ce soit avec le nouvel État flamand ?

Un district fédéral européen ? Bruxelles n'est pas la capitale de l'Europe, mais le siège principal des institutions de l'Union européenne. Il n'est pas possible de transformer Bruxelles en district fédéral européen pour la simple raison que l'Union européenne n'est pas un État. L'Union, qui n'a ni le désir ni les moyens d'administrer un territoire, a besoin d'un cadre stable et sûr et des facilités de tout ordre qui lui permettent d'exercer ses fonctions et que seule peut lui offrir une entité étatique consistante, ce qui exclut donc également a priori tout scénario « indépendantiste ».

La Fédération Wallonie-Bruxelles doit-elle pour autant se transformer en État souverain ? Non : si Bruxelles et la Wallonie, prises séparément, ne paraissent viables ni politiquement ni économiquement, par quel miracle leurs faiblesses additionnées pourraient-elles donner naissance à un État stable et respecté dans le concert européen ?

La seule voie qui s'ouvre à elles est dès lors une négociation avec le grand État voisin dont elles partagent la langue et la culture, en vue d'aboutir à une union qui ne soit ni une insuffisante association, ni une assimilation négatrice de leur personnalité propre, mais une intégration par un statut particulier au sein de la République, tenant compte à la fois des caractéristiques communes et des spécificités des deux Régions, héritées de deux siècles d'existence séparée et de trente ans de fédéralisme.

Face à un monde ouvert au vent mauvais du désordre économique, où les forces déchaînées du capitalisme financier mènent une lutte à mort contre

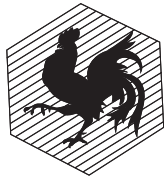
l'État démocratique et social, et singulièrement contre l'État-Providence, face à une Europe complaisante, qui désarme les peuples au lieu de les protéger, le salut ne réside pas dans « *la juxtaposition de territoires concurrents offrant leurs charmes, forcément inégaux, aux investisseurs des grandes firmes impériales qui dominant aujourd'hui le monde* »¹, comme le croit un nationalisme flamand à la fois ethniciste et néolibéral – grand bien lui fasse !

Le salut, nous le cherchons, quant à nous, dans l'union à la « grande Nation », qui nous fit advenir jadis pour la première fois à la citoyenneté, et dans l'adhésion aux valeurs de la République, de la laïcité et du service public, ainsi qu'aux idéaux de liberté, d'égalité et de fraternité, porteurs d'une promesse d'intégration, certes fragile, mais jamais démentie et toujours renouvelée, qui s'adresse à chacune et chacun, quelle que soit sa croyance, sa culture ou son origine.

C'est cette voie, audacieuse, mais novatrice et pleine d'espérance, dictée autant par la raison que par le cœur, que l'Alliance Bruxelles-France, en parfaite intelligence avec son associatio sœur, l'Alliance Wallonie-France, entend approfondir et proposer à tous les Bruxellois, anciens et nouveaux.

13 décembre 2012

¹ Sami NAIR, « La République, une et indivisible », dans *Le Monde* du 20 août 2000.



C'est ça, la Belgique !

Il y a longtemps que cette vérité première devrait s'être installée dans tous les crânes des Wallons conscients : il n'y a plus d'autre alternative pour nous que le choix crucial, déterminant, entre notre vassalisation croissante par la Flandre et l'arrachement à la belgitude. Ceux qui prétendent que la deuxième option est difficile, voire impossible, n'ont au fond aucune autre raison que celle de n'en vouloir pas. Mais qu'ils en assument alors franchement les conséquences. Si c'est leur sentiment qui parle, nous n'avons plus qu'à les plaindre. Chateaubriand a magnifiquement écrit qu'il est plus difficile de sortir des songes que de se rendre à la réalité. Si c'est leur intellect, alors faut-il leur dire doucement qu'ils divaguent.

Raisonnant à l'échelle belge (Spitaels ne cessait de mettre en garde nos responsables contre cette perspective viciée), la SNCB supprime la circulation de 400 trains pour regonfler sa trésorerie – grave erreur de calcul, mais passons. La ponction sera de 300 en Wallonie.

D'anciens accords réservent au sud 40 % des investissements dans les entreprises publiques. Autant en emporte le vent du nord ! Les économistes aux ordres – ils sont toujours légion – se chargent de démontrer que la Flandre, plus densément peuplée et plus prospère, doit, par la vertu de leurs dogmes, avoir la priorité dans le partage de la manne, de même qu'il convient de la ménager dans la répartition des sacrifices.

Les emplois publics ? Les postes stratégiques sont trustés par les Flamands dans tout le secteur nationalisé, où ils injectent, soit dit en passant, les recettes du

néo-libéralisme exprimées en jargon anglophone. Même l'armée, on vient de s'en apercevoir, n'y échappe pas. Ni la diplomatie, qui n'est plus depuis belle lurette un domaine réservé aux praticiens de la langue de Molière.

On dit que l'État belge dépérit. C'est assez vrai, quoique trop lent. En attendant l'inévitable issue – qu'ils s'emploient à hâter, c'est une justice à leur rendre –, nos maîtres flamands nous entraînent dans une grande stratégie mondialiste, létale pour notre économie, mais qui passe comme muscade, enrobée qu'elle est dans leurs discours sirupeux et vénéreux sur les nécessités de « l'Europe ». Et nos sociaux-démocrates et chrétiens-démocrates de faire chorus. Dans un rare éclair de lucidité, Mme Onkelinx avait suggéré de détendre un peu la laisse eurocratique pour que la pauvre bête populaire puisse souffler. On ne l'entend plus. Elle a mouillé une ligne dans le Rubicon – on l'a fait promptement lever le bouchon.

Pour parfaire leur infinie complaisance envers la Flandre, nos ministricules ont signé avec elle un accord de coopération culturelle. Et zou ! Le jardin botanique « bicommunautaire » de Meise passe au domaine flamand. Bon, nous n'avons pas de revendication territoriale sur Meise, mais il y a de quoi pleurer devant les compensations dérisoires qu'ils ont obtenues, au lieu de se faire servir convenablement en coupant dans les obsessions d'homogénéité linguistique de nos voisins. Et zou encore ! Les francophones de la périphérie bruxelloise sont exclus du jeu qui ressemble au croquet de la reine dans *Alice au pays des merveilles*. Mais

bah, après la scission de BHV... Il n'y a que le premier pas qui coûte.

C'est cela, la Belgique ! Ou plutôt quelques échantillons de ce qu'elle est. Mais nos politiciens préfèrent gloser sur une ridicule référence aux années 1930 du discours royal du Nouvel An. Si au moins ils se rappelaient que Wallonie libre fut le premier réseau belge de résistance à l'occupant et qu'elle prit ce nom dans le sillage de la France libre, dès 1940 ! Tout de même, force leur est de regarder un peu le rostre du dragon qui approche. Comme leur épée est courte, et pliable leur bouclier ! M. De Wever exige dans un jet de feu l'instauration du fédéralisme. Au lieu de saisir la balle au bond (ils la recevront de toute manière en pleine figure), notre ministre-président se déchaine, n'y voyant qu'un « piège à c... ». Quelle platitude dans le style, quelle indigence dans la pensée ! C'est dans des moments pareils que s'avive notre chagrin d'avoir perdu Spitaels.

Nos baronnets du régime se donnaient la peine, il y a deux ou trois ans, de parler d'un « plan B », expression un peu obscure, mais qui semblait recouvrir de mâles résolutions. Finie la chanson, depuis que M. Di Rupo baigne dans son rêve d'habiter le 16, rue de la Loi. Que ne fera-t-il pas pour y rester ? Comme le prédisait de longue date son ami Charles Picqué, hélas sur le départ, ses maîtres thiois lui réclament la cogestion de Bruxelles pour consentir à une survie zombifuge de l'État belge. Imagine-t-on l'effondrement qu'une telle capitulation amènerait sur nous ? Pour les Bruxellois, francophones à plus de 90 %. Mais aussi pour les Wallons, qui,

même s'ils ne s'en rendent pas assez compte, sont les mieux placés pour se brancher sur les réseaux financiers et diplomatiques de la ville. Si M. Di Rupo acquiesce à cette félonie, il prendra place parmi les plus grands traîtres qu'ait portés la terre wallonne.

Ne cachons pas notre inquiétude. Avant que la sixième réforme de l'État n'entre dans les faits – on est au point mort, un an après les signatures – la nouvelle avalanche flamande va fondre sur les positions friables des francophones. Le refus du « plan B » rétrécit à l'extrême leurs possibilités de manœuvre, face aux assauts mûrement calculés de l'adversaire – qui est loin de se résumer à la NVA. Il ne reste qu'à espérer un redressement, comme celui du père Joffre sur la Marne : dans l'urgence, dans l'improvisation. C'est dangereux, mais à quoi d'autre s'accrocher ?

Wallons, souvenez-vous de votre âme française. Et battez-vous !

Jacques Rogissart

Supplément à "4 millions 7"

Janvier 2013

Éditeur responsable :

Jean-Paul ROOS
rue Middelbourg 65,
1170 Bruxelles

Comité de rédaction :

François Detif,
Jean-François Goosse,
Jean-Paul Roos

Collaborateurs :

Pierre Bertrand, Cédric Chopin,
François Detif, Paul Durieux,
Jean-François Goosse,
Adrien Laurant, Pierre Mélot,
Jacques Rogissart,
Jean-Paul Roos.

Les articles publiés n'engagent que leurs auteurs. Ceux-ci sont laissés libres d'appliquer ou non les rectifications orthographiques...

CULTURE & LITTÉRATURE

« SUR LE BOUT DE LA LANGUE »

Un livre de Maurice VAN OVERBEKE

Professeur émérite à l'Université catholique de Louvain où il enseigne la philologie germanique et la linguistique générale, Maurice Van Overbeke s'intéresse depuis longtemps aux rapports complexes entre l'idéologie des sociétés et le discours qui la véhicule. Dans « *Sur le bout de la langue* », il décortique les coutumes langagières, en particulier dans le domaine de l'audiovisuel, mettant en évidence leur constante évolution sous l'effet de la course à l'audimat.

Il nous arrive fréquemment de dire : « je l'ai sur le bout de la langue », lorsque notre mémoire immédiate nous refuse le mot que nous cherchons. « *Tout cela se trouve sur la langue, est prêt à sortir [...] Et comme la langue refuse provisoirement de faire son office, on l'imagine récalcitrante, hésitante à expulser l'objet du dire, prête à sauter le pas, mais se retenant.* »

L'auteur donne à l'expression un second sens : « *Si l'on imagine le bout de la langue organe, on peut également imaginer celui de la langue système, qu'elle soit maternelle ou étrangère [...] Ce qui pour l'organe était l'extrémité à laquelle restait accroché le mot qui refusait de sortir, devient pour le système le bord, la butée, le bout au-delà duquel on quitte sa langue pour entrer dans un autre système, un autre univers de discours, régi par des normes et des règles parfois très différentes.* »

C'est de ce bout-là que traitent principalement les vingt chapitres de l'ouvrage. L'auteur y présente des faits lexicaux tels que l'utilisation de termes apparemment français mais avec l'acception qu'ils ont en anglais : *partition, dédier*. Au menu également, des expressions dans lesquelles prépositions ou adverbes ont pris le large par rapport à leur utilisation 'normale' : *derrière* utilisé avec un sens temporel, dans qui, après avoir exprimé la localisation puis la situation, introduit une attitude ou une activité (« il est dans le déni »), *sur* mis à toutes les sauces. Des phénomènes phonétiques sont relevés également ainsi que certaines expressions utilisées automatiquement sans que le locuteur prenne conscience de leur absurdité (« le cambrioleur s'est fait passer pour un faux pompier », « vous n'êtes pas sans ignorer »).

Les critères de choix sont la fréquence et la rapidité de propagation de ces traits langagiers. Pour chacun d'eux, Maurice Van Overbeke situe avec précision le contexte sociologique de son apparition, depuis le début des années '90 jusqu'aux événements tout proches de nous comme l'affaire DSK ou les dernières élections présidentielles françaises. Il a exploré le monde de la presse politique aussi bien que celui de la presse sportive. Les analyses s'appuient sur une analyse linguistique rigoureuse, teintée d'un humour constant, une « plume souriante », pourrait-on dire. Le propos de l'auteur n'est pas normatif. Comme on peut le lire sur la quatrième de couverture : « [...] s'il siffle en sourdine un petit air moqueur, ce n'est pas pour regretter le beau langage d'antan, mais pour s'amuser du paradoxe que tout en se voulant unique, chacun et chacune suit docilement la dernière mode du 'prêt à parler' ».

Maroucha

Maurice VAN OVERBEKE, *Sur le bout de la langue*, éditions « Les Claines », 2012. Préface d'André GOOSSE.

Éditions « Les Claines », chaussée de Louvain, 41 B - 1320 Hamme-Mille.

Vous pensez comme nous que la défense du français en Belgique passe par la solidarité Wallonie Bruxelles. Partagez un peu de votre temps, de vos idées, de votre plume...

Contact : Marie-Claire Daloze, présidente, avenue du Onze novembre 28, 1040 Etterbeek. Tél. 02.734.77.02. Courriel mcdaloze@skynet.be

ou Guy Massenaux, secrétaire, rue des Érables 8, 1040 Etterbeek. Tél. 02.736.06.11. Courriel guymassenaux@skynet.be

HAÏKUS ET TANKAS

Monsieur Robert Leruth, originaire de Marche-en-Famenne, passionné de formes poétiques et de versification, nous éclaire sur ces poèmes courts dont on fit grand bruit à propos d'Herman Van Rompuy.

Le haïku et le tanka, qui se sont introduits dans la langue française, sont des poèmes importés du Japon. Le haïku comprend trois vers, respectivement de 5, 7 et 5 syllabes. Le tanka en comprend en outre deux de 7 syllabes chacun. La difficulté réside en leur extrême concision en l'absence de tout verbe. La rime, qui n'existe pas en japonais, est facultative en français. Dans son manuel de versification, le poète Charles Deslandes (de son vrai nom Bernard Vanderheyden) cite ces deux exemples sourdis de sa plume :

*Japon endormi
Calme estampe déchirée
Choc d'Hiroshima*

*Joyau parfumé
Pour l'homme grâce et caresse
Geisha ou Mousmé
Chose hier, demain maitresse
Soleil-Levant de sagesse.*

Aux poètes hésitant parfois sur la façon de rimer ou de rythmer, le manuel précité est recommandable. On peut l'obtenir en téléphonant au 071.66.77.12.

Voici un autre exemple de tanka que je dédie à Monsieur Herman Van Rompuy, auteur de haïkus, et à son parti flamand qui se prétend chrétien :

*Wallons endormis
Les Flamands nationalistes
Le français occis.
Hors des Flandres égoïstes
Langue d'œil libre soliste.*

Le titre de ce poème est écrit sur un monument flamand. C'est « *Alles voor Vlaanderen* » Tout pour la Flandre !

Robert Leruth

CULTURE & LITTÉRATURE

MAISON DE LA FRANCITÉ - CONCOURS DE TEXTES 2013

« DESTINATION AILLEURS »

Pour l'édition 2013 du concours de textes de la Maison de la Francité, cap sur l'écriture voyageuse...

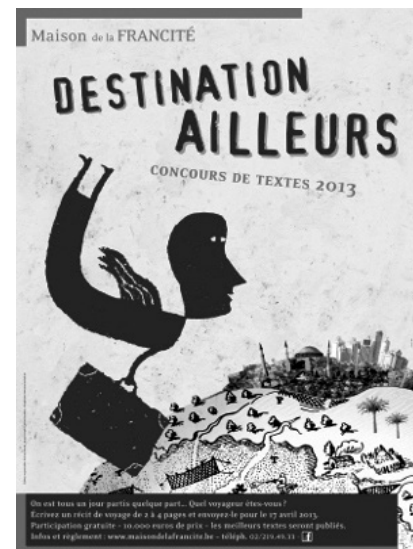
Que l'on ait pris l'avion ou le métro, que l'on se soit enfui au bout du monde ou perdu volontairement dans sa ville, que l'on se soit lancé à l'aventure ou que l'on ait préparé le terrain, que cela ait duré toujours ou seulement quelques instants, qu'on l'ait vécu ou imaginé, ... chacun d'entre nous s'est un jour embarqué vers un ailleurs dont il est revenu plus ou moins altéré. Et vous, quel est le vôtre ? Et qu'avez-vous laissé en chemin ou ramené dans votre valise ?

Quel voyageur êtes-vous ? Un grand reporter témoignant de sa découverte d'une civilisation inconnue, une rock star relatant à son biographe les folles aventures de ses tournées mondiales, un explorateur s'émerveillant de ses pérégrinations dans de longues lettres à sa douce, un adolescent confiant à son journal intime les aléas de son exode, un enquêteur décrivant dans son rapport chaque étape de la cavale du

malfrat qu'il vient de coffrer, un jeune blogueur poursuivant son voyage au gré de ses rencontres dans les squats et les auberges espagnoles, un pirate consignait fièrement ses pillages dans son carnet de bord ou un Ulysse venu à bout d'un périple parsemé d'épreuves et de combats ?

Écrivez un récit de voyage sur le thème « Destination ailleurs » et envoyez-nous une histoire originale de 2 à 4 pages pour le 17 avril 2013.

Le concours de textes s'adresse à toute personne résidant en Belgique, sans distinction, à partir de l'âge de 12 ans. Les participants sont répartis selon les catégories : cadets (de 12 à 15 ans accomplis le 18 avril), juniors (de 15 à 18 ans) et adultes (à partir de 18 ans). Les participations collectives, réservées aux étudiants de l'enseignement secondaire, sont divisées en deux catégories : cadets (du niveau inférieur secondaire) et juniors (du niveau supérieur secondaire). La sélection est assurée par des professionnels. Les lauréats seront invités à la



remise des prix le 31 mai, où les attendront des chèques (jusqu'à 1250 euros), des livres, des entrées gratuites, etc. Les meilleurs textes seront publiés.

Renseignements et règlement complet à la Maison de la Francité, rue Joseph II 18 1000 Bruxelles

Téléphone 02.219.49.33 Télécopieur 02.219.67.37

Courriel mdlf@maisondelafrancite.be

Site internet :

www.maisondelafrancite.be

Les habitués de La Libre Belgique se seraient bien passés du cadeau de nouvel an de leur journal, à savoir une interview de... Philippe Van Parijs de la chaire Hoover de l'UCL, du nom d'un Président des USA n'ayant laissé, ni aux historiens ni à personne, un souvenir impérissable !

Cette taupe du flamingantisme remet une fois encore le couvert avec son idée de circonscription électorale nationale. Il est clair que nombreux sont les Flamands qui n'en veulent pas. Celle-ci constituerait, en effet, un obstacle au séparatisme auquel ils aspirent tant. Les Francophones lucides n'en veulent pas non plus. Elle contribuerait encore davantage à les minoriser au sein du Parlement fédéral. Les Flamands ne voteraient, en effet, que pour des Flamands et il se trouverait assez de veaux en Wallonie et à Bruxelles pour choisir des élus du nord, en ce compris au sein de la N-VA.

Notre « ami » Van Parijs, refusant de voir sa mauvaise idée couler pavillon haut, a le toupet d'affirmer qu'il a sans nul doute eu raison trop tôt. Et vaniteux en plus !

Le Wallon vigilant

CONCOURS D'ÉCRITURE DE L'UNION CULTURELLE WALLONNE

L'Union Culturelle Wallonne, avec sa commission « Jeunesse et Enseignement », organise un concours d'écriture.

Extraits du règlement :

1. Des prix pour un maximum de 2000 € seront attribués à l'auteur/aux auteurs d'un ou plusieurs texte (s) en prose ou en vers lié (s) au thème de l'enfance ou de la jeunesse, destiné (s) à être interprété (s) par des enfants ou des jeunes (par exemple : « Première enfance », « Jeux d'enfants d'hier et d'aujourd'hui », ...)
2. Chaque texte sera écrit dans l'une des langues romanes endogènes de Wallonie ; sa longueur ne dépassera pas une page A4.
3. L'auteur devra obligatoirement être domicilié dans l'une des provinces wallonnes ou en être originaire.
4. Chaque participant pourra présenter un maximum de trois textes inédits. [...]
6. La proclamation des résultats se fera en 2013, conjointement à la remise du Prix Jean Van Crombrugge [...]
8. La date limite pour l'envoi des manuscrits est fixée au jeudi 28 février 2013, le cachet de la poste faisant foi. Les organisateurs ne peuvent être tenus pour responsables d'erreurs de date. [...]
10. La participation est libre et gratuite. [...]

**Renseignements : Secrétariat général de l'UCW
rue Surlat 20 4020 Liège**

CULTURE & LITTÉRATURE

OPINIONS

Consternation... ou remords ?

Le Ministre-Président Charles Picqué s'est dit consterné ce mardi 18 décembre par la seconde annulation par une Chambre flamande du Conseil d'État d'un permis accordé par la Région bruxelloise pour la construction du RER à Uccle. Alors que ce dossier concerne une affaire localisée uniquement en Région bruxelloise, le motif invoqué pour les annulations est que, selon cette Chambre flamande, les travaux sont liés à ceux qui concernent un bâtiment de la gare de Linkebeek situé (en partie) sur le territoire de la Région flamande, et que de ce fait le dossier et toute la procédure auraient dû être traités uniquement en néerlandais.

Charles Picqué souligne à juste titre la monstruosité de cette action. Il pourrait souligner qu'elle constitue un bon exemple de ce qui aurait été évité si, dans les dernières négociations communautaires, les partis francophones avaient tenu leur engagement solennel signé le 29 mars 2007 de n'accepter la scission de BHV que moyennant l'élargissement de la Région Bruxelloise à tout le moins aux six communes à facilités, et inviter tous les signataires francophones de cette violation de leur engagement formel à exprimer remords et honte. Il y a, hélas, tout lieu de craindre que le Ministre-Président et les autres auront bien d'autres occasions de ressentir consternation, remords et honte.

Philippe Duvieusart

Walen buiten...

Si la Flandre ouvre largement ses portes aux touristes, elle est pourtant sillonnée d'affiches précises : « Walen buiten ». Alors, pourquoi fréquentons-nous la mer du Nord, les béguinages, les villes anciennes ? Pourquoi dépensons-nous des sommes importantes d'euros sur un territoire où l'on n'est pas accepté ? N'oublions pas que nous marchons sur un sol mouvant car les Flamingsants veulent répandre la marée noire de la convoitise jusqu'à Bruxelles et son environnement. Orientons nos vacances vers des régions où l'on trouve la droiture et le bien-être. Offrez-vous des journées précieuses en visitant les châteaux somptueux

de notre pays, en longeant la rive scintillante d'éclats de la Meuse dans un bateau de plaisance ; participez aux activités sportives de la Lesse et de la Semois. Dans nos cités et dans nos campagnes, vous décèlerez des valeurs immuables. Vous côtoierez des Flamands restés de bons Belges. La plupart de ceux-ci séjournent sous le ciel wallon sachant qu'ils ne découvriront nulle part la phrase vengeresse : « Flamands, allez-vous- en ». Notre mentalité façonnée dans la cordialité nous octroie la supériorité envers certaines gens du Nord frustrés et injustes.

Georgette Purnôde

81^{ème} GALA DU FOLKLORE WALLON

DIMANCHE 17 MARS 2013

à 16 heures précises

au

Centre Culturel d'Auderghem

boulevard du Souverain 183 - 1160 Auderghem

parcage privé gratuit au Centre culturel (rue Idiers)

Programme

La Royale Philharmonie *Caecilia* de Paliseul
sous la direction de Bernard Crucifix
président : Philippe Labbé

*

Cabaret wallon musical
avec le Cabaret wallon des *Scriveûs du Cente*
président : Christian Quinet

et

l'orchestre Wours des Rayes
responsable : Dominique Heymans

*

Final : *Le chant des Wallons*
Interprété par la troupe du Cabaret

*

Présentation : Léonce Wapelhorst Coordination artistique : José Rassart
Entrée gratuite et réservée aux membres d'une association, d'un cercle ou d'un groupement wallon ou francophone reconnu par l'ASBL *Les Galas du Folklore wallon*.

Pour les membres de la Ligue wallonne en ordre de cotisation, il suffit de faire connaître le nombre de places désiré à la présidente (02.734.77.02 mcdaloze@skynet.be) ou au secrétaire (02.736.06.11 guymassenaux@skynet.be). Les places seront à votre disposition à l'entrée le jour du gala.

Petit rappel

La date d'échéance de votre abonnement figure sur la partie repliée de l'étiquette.

Belgique 12 €

Étranger (Europe) 20 €

BE62 1450 5390 3161

Toute contribution au fonds de combat est la bienvenue ! Merci !

CULTURE & LITTÉRATURE

DÉJEUNER DE PRINTEMPS

Comme chaque année,
nous fêtons le printemps
LE DIMANCHE 24 MARS 2013
À 12 heures 30
à La Moule sacrée

Rue des Chapeliers 11 1000 Bruxelles
(à deux pas de la Grand-Place)

Menu

Kir royal

*

Moules marinières (M)

ou

Pavé de bœuf sauce choron (V)

*

Glace au spéculoos

*

Vin, eaux, café

Participation aux frais :

26 € par personne

à verser avant le 17 mars au compte

IBAN BE62 1450 5390 3161

de la Ligue wallonne 1000 Bruxelles

N'oubliez pas de préciser le plat choisi
(M ou V)

et d'indiquer les personnes souhaitées
à votre table

Inscriptions par téléphone chez Marie-
Claire Daloze 02.734.77.02

Courriel : mcdaloz@skynet.be

Petit clin d'œil aux habitants de Bruxelles-Capitale

Je souhaite à mes concitoyens bruxellois de surmonter le traumatisme du divorce – annoncé à grand bruit par la publicité sur les ondes radio et télé – entre sacs bleus et sacs jaunes (pour nos amis wallons, il s'agit des sacs poubelles). Puissent-ils déchiffrer avant le 31 décembre l'hermétique document, luxueusement imprimé sur papier glacé, distribué à grands frais dans nos boîtes aux lettres par Fostplus et Bruxelles-Propreté et résoudre la perplexité qu'il engendre.

Bruxelles Propreté a même engagé de charmantes enquêtrices chargées de sonder par téléphone le degré « d'acquisition des savoirs » comme on dit à l'école. Elles ont été édifiées!

Il eût semblé tout simple de distribuer un modeste papillon, adapté à chaque zone de collecte des ordures, mentionnant : « désormais, une semaine les jaunes, une semaine les bleus, la première semaine de janvier étant pour les jaunes ». Mais simplicité et efficacité sont-ils vraiment les moteurs de Bruxelles-Propreté ? Nous, Bruxellois, sommes bien souvent honteux de montrer à nos amis étrangers l'état de nos trottoirs et lieux publics.

Ce 16 janvier, le ramassage des sapins semble ajourné à la Noël 2013. Après tout, un petit air sylvestre sur nos trottoirs, c'est plutôt dépaysant et cela nous change des papiers gras, mégots et canettes.

Chères... chères poubelles !

Maroucha

MERCI POUR VOS CONTRIBUTIONS AU FONDS DE COMBAT !

1^{ère} liste 2013, arrêtée au 10 janvier.

G. Ackermans-Ramon, Wezembeek-Oppem 100 € • R. Bernard, Etterbeek 8 € • L. Bléret-Duvigneaud 8 € • J. Broux, Evere 20 € • E. Chapelle, Woluwe-Saint-Lambert 8 € • J. Claes Woluwe-Saint-Lambert 8 € • B. Coune, Liège 18 € • H. Daffe, Etterbeek 3 € • A-M Daloze, Auderghem 8 € • M-C Daloze, Etterbeek, 18 € • A. Dechef, La Hulpe 12 € • M. Delsart, Watermael-Boitsfort 8 € • A. Deltenre, Six-Fours-les-Plages (France) 38 € • B. Deronne, Herseaux 38 € • S. Detrixhe, Berchem-Sainte-Agathe 15 € • A. Dispy, Schaerbeek 28 € • A. Fafchamps, Koekelberg 13 € • Ch. Fallais, Fleurus 28 € • R. Gosse, Jambes 3 € • J. Holsbecks, Wépion 8 € • G. Lambot-Durand, Bruxelles 13 € • G. Laporte, Dragnignan (France) 8 € • J. Liénard, Liège 8 € • J-P Loth, Les Issambres (France) 8 € • R. Maingain, Woluwe-Saint-Lambert 8 € • A. Martin, Etterbeek 3 € • R. Massart, Ixelles 8 € • X. Mertens, Jambes 8 € • J. Peetermans, Bruxelles 8 € • J-C Moureau, Bruxelles 13 € • M. Périchon, Uccle, 8 € • R. Quivron, Houtain-le-Val 3 € • M. Remacle, Ottignies 13 € • J-L Robert, Etterbeek 8 € • J. Rogissart, Anderlecht 8 € • F. Verstrepen, Etterbeek 8 € • M. Wesmael, Liège 38 € • O. Wittemberg, Woluwe-Saint-Lambert 3 €.

"4 Millions 7" applique les rectifications orthographiques proposées par le Conseil supérieur de la langue française et approuvées par l'Académie française

LA LIGUE WALLONNE DE LA RÉGION DE BRUXELLES ASBL
NOTRE JOURNAL "4 Millions 7"
Adhésion: 12 € par an, 20 € pour l'étranger (10 numéros) à
verser au compte IBAN BE62145053903161 BIC GEBABEBB
de Ligue Wallonne 1000 Bruxelles

Éditrice responsable: Marie-Claire Daloze-Williquet, présidente
Avenue du Onze Novembre, 28, - Bte 2 - 1040 Bruxelles
mcdaloz@skynet.be
ISSN 2033-740X
Toute contribution au fonds de combat est bienvenue
Les articles signés n'engagent que leur auteur